



CRITHALYS

*CRITIQUE, THÉORISATION, ANALYSE DE LA LITTÉRATURE,
DES ARTS ET DE LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE*

REVUE DE LANGUES, LITTÉRATURES, ARTS, SOCIÉTÉS



ISSN : 3104-9842 -ISSN-L: 3104-9834

Numéro : 001 , Volume 1 - Juin 2025



CRITHALYS

Revue scientifique

Critique, théorisation et analyse de la littérature, des arts et de la société contemporaine

Revue CRITHALYS
LANGUES, LITTÉRATURES, ARTS, SOCIÉTÉS
Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
UFR Langues et Littérature
GRECLIC (Groupe de Recherche en Critiques et Théories Littéraires Contemporaines)
Presses Universitaires de Bouaké, UAO, 2025
BPV 18 Bouaké 01
+225 0707507421
gcritiquetheories@gmail.com
<https://grecllic.net/revue-crithalys/>

ISSN : 3104-9842
ISSN-L :3104-9834



COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Prof. KANGA Konan Arsène, Université Alassane Ouattara

CO-DIRECTEUR

Dr/Mc DANHO Yayo Vincent, Université Alassane Ouattara

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dr/Mc AHO Kouakou Bernard, Université Alassane Ouattara

Dr/Mc KOBENAN Kouakou Léon, Université Alassane Ouattara

Dr/Mc YAO Kouamé, Université Alassane Ouattara

Dr AMANI Dieudonné Désiré, Université Alassane Ouattara

Dr ASSOH Dingny Yannick, Université Alassane Ouattara

Dre FANRAMAN Kinalè Aude, Université Alassane Ouattara

Dre KOFFI Dagou Kanga Marie Albertine, Université Alassane Ouattara

Dr SANOGO Kagnon Brahim, Université Péléforo Gon, Korhogo

Dr KONATÉ Mamadou, Université Alassane Ouattara

SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF

Dr/Mc KOUASSI Oswald Hermann, Université Alassane Ouattara

Dre DAH Perpétue, Université Alassane Ouattara

Dr DIBY Kouakou Marcel, Université Péléforo Gon, Korhogo

Dre MONSIA Gouelou Sandrine Audrey Flora, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Prof. ANO Boadi Désiré, *Littérature*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. AZOUMANA Ouattara, *Philosophie*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. BAH Henri, *Philosophie*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. BAMBA Mamadou, *Histoire*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. COULIBALY Adama, *Littérature*, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. DEDOMON Claude, *Littérature*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. IBO Lydie, *Sémiotique*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. IRIÉ Bi Gohy Mathias, *Grammaire*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. KOUACOU Jacques R. Koffi, *Littérature*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. KOUAMÉ Kouakou, *Linguistique*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. LOUCOU Alain François, *Géographie*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dr/Mc MANDÉ Hamadou, *Études théâtrales*, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Prof. MAZOU Hilaire, *Sociologie*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dre/Mc N'CHO Rachel, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. OULAI Jean Claude, *Communication*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Pierre Ndemby MAMFOUMBY, Université Omar Bongo, Gabon

Prof. SAKHO Cheick, *Littérature*, Université Cheick Anta Diop, GIRCI, Sénégal

Dre/Mc SARE/MARE Honorine, *Littérature*, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Prof. TRO Deho Roger, *Littérature*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dr Mhamed ABDELMOUNA, *Littérature*, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc.



LIGNE ÉDITORIALE



Les enjeux des études actuelles en langue, littérature, art et sciences sociales exigent de faire correspondre les théories et d'engager les experts et critiques à de nouvelles perspectives de lecture. L'idée est d'ouvrir la compréhension des œuvres et des pratiques dans leurs multiples rapports à l'histoire, à l'expérimentation, à la création artistique, aux convergences idéologiques et scripturaires. Saisi sous ce prisme, les défis du développement donnent forme et force à un flux pluridisciplinaire de regards innovants qui travaillent à transformer les sociétés et à penser les humanités selon les perspectives du durable et de la qualité de vie.

La **Revue CRITHALYS** qui procède des activités du Groupe de Recherche en Critiques et Théories Littéraires Contemporaines (GRECTLIC) de l'UFR Langues et Littérature (Université Alassane Ouattara) s'appuie sur l'expérience et les savoirs autour de la critique et des interactions théoriques pour faire de la production scientifique un levier développementaliste. Revue pluridisciplinaire, **CRITHALYS** veut penser le potentiel théorique et pratique pour l'inscrire dans le jeu de composition, d'expérimentation des œuvres et des réalités sociales pour garantir la meilleure marge possible à leur réception critique. Elle fait bon accueil des propositions originales sous les aménagements de thématiques actuelles et de pointe que la critique universitaire inscrit aux besoins du développement. Les articles subiront la rigueur d'un processus d'évaluation avant publication ; une fois publiés, les-dits articles seront exploitables en *Open Access*.

Ainsi, l'interaction critique assignera à des perspectives qui enrôleront des spéculations constructives. Ces réflexions croisées seront déterminantes pour le dynamisme de la revue, en particulier la maîtrise des objets, l'élaboration de méthodes bien définies, l'évaluation nodale et la visibilité des résultats.

La **Revue CRITHALYS** a pour dessein de libérer tout le potentiel des chercheurs qui partagent la volonté de s'approprier la maîtrise des savoirs et leur divulgation.

Prof. KANGA Konan Arsène
Université Alassane Ouattara
Directeur de publication





CONSIGNES DE RÉDACTION

Normes éditoriales d'une revue de lettres ou sciences humaines adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI : « Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES/LSH). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue. »

1. Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :

- ✓ le texte doit être transmis au format document doc ou rtf ;
- ✓ il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5 avec une police de caractères Times New Roman 12 ;
- ✓ insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans l'entête et éviter les pieds de page ;
- ✓ les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Figures et tableaux doivent avoir un titre.
- ✓ Les citations dans le corps du texte doivent être indiquées par un retrait avec tabulation 1 cm et le texte mis en taille 11.

2. Des normes éditoriales d'une revue de lettres ou sciences humaines

2.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

2.2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

2.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit:
- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1.; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2.; 3. ; etc.).

2.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :
- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).



Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

2.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

2.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.



SOMMAIRE

1. **ABDELMOUNA Mhamed**, Identités narratives et métamorphoses des fonctions dans la littérature marocaine francophone : auctorialité éclatée ou conteur multiplié chez Taher Ben Jelloun.....1
2. **KRA Kouakou Kouman Gaston, KANGA Konan Arsène**, L'œuvre romanesque de Maurice Bandaman : sources, influences et convergence d'une écriture.....13
3. **KOUADIO Kouamé Timoléon**, Identités plurielles, identités critiques : la question du personnage dans les récits de Jean Genet.....24
4. **BOSSO Aka Augustin**, Narrativisation des dynamiques électorales et crise de la démocratie dans *L'État Z'héros ou la guerre des gaous*.....36
5. **KOUASSI Koffi Denis**, Figures animales et figures humaines dans *Pauvre Rex* de Séverin Bouatini: enjeux de lectorialité, d'auctorialité et d'actorialité.....52
6. **GUEU Doua Aurella Gertrude**, Les aspects de l'auctorialité dans le roman féminin : le cas de *Rêves de femmes. Une enfance au harem* de Fatima Mernissi....62
7. **KYELEM Josué Séphora, SOUMAHORO Métola**, Lectorialité plurielle et polysémie des textes : co-construction de sens dans *Tels des astres éteints* de Léonora Miano.....75
8. **OUATTARA Bafelemory**, L'éthique dans le proverbe malinké : entre principes de raison et impératif de vérité.....88
9. **YAMI Nina Détopeu épouse FÉ, SILUÉ Domitanhan Adama**, Auctorialité agissante dans le roman africain postmoderne : cas de *Le Paradis français* de Maurice Bandaman et de *Mémoire d'une tombe* de Tiburce Koffi.....100



SYNTHÈSE DES ARTICLES

Les différents degrés de fictionnalisation suggèrent des identités diverses qui font que l'on peine à toujours identifier les représentants des différentes fonctions dans les œuvres littéraires. La question de l'identité traverse la fictionnalité comme espace de positionnements concurrents. Ainsi, les médiations narratives et discursives permettent d'explorer la réalité existentielle que suscitent les voix narratives. L'incidence d'un tel jeu dévoile surtout les enjeux de création des identités. Les sociétés contemporaines souffrent des dédoublements construits ou des adossements sur des identités multiples. Les voix narratives procèdent de ce trouble identitaire. Nombre de récits actuels configurent les identités narratives qui laissent mieux comprendre certaines théories, dont celle du narrateur auctorial (Stanzel, 1971), de la théorie du narrateur optionnel (Sylvie Patron, dir, 2022). C'est pourquoi l'argument de saisir les identités plurielles et critiques se pose comme un enjeu continu. Ce premier numéro de la *Revue CRITHALYS* s'ouvre ainsi sur cette problématique des identités multiples.

Actuellement, l'œuvre littéraire ne se conçoit plus comme l'émanation univoque d'un auteur omniscient, s'adressant à un lecteur passif à travers des personnages figés dans une représentation stable du monde. Le champ littéraire est désormais caractérisé par un rejet des postures d'autorité traditionnelles, notamment celles de l'auteur, du personnage, mais aussi du lecteur. Cette remise en question, amorcée dès le milieu du XX^e siècle par des penseurs tels que Roland Barthes ou Michel Foucault, trouve un écho favorable dans les littératures postmodernes, postcoloniales, décoloniales, féministes et autofictionnelles, enclines à interroger de manière critique les constructions identitaires à l'œuvre dans le texte littéraire.

Les figures de l'auctorialité, de l'actorialité et de la lectorialité ne sont plus à envisager comme des instances figées, stables et hiérarchisées, mais au contraire, comme des pôles dynamiques de production, de représentation et de réception du sens des discours sociaux. Ces transformations ou métamorphoses qui se meuvent dans le texte littéraire invitent à repousser les frontières entre fiction et réalité, entre posture littéraire et position politique, entre production esthétique et engagement politique. Elles suscitent également des interrogations, à savoir comment la littérature contemporaine met-elle en scène, déconstruit-elle ou reconfigure-t-elle les identités auctoriales, actoriales et lectoriales.

La recherche de réponses à travers ces neuf contributions se profile d'abord dans la captation des transformations de la figure de l'auteur, la manière dont les personnages portent des identités narratives critiques, souvent en rupture avec les modèles dominants, et la place du lecteur, en tant que sujet actif de la lecture, porteur de représentations, d'interprétations et d'engagements multiples.





L'éthique dans le proverbe malinké : entre principes de raison et impératif de vérité

Bafelemory OUATTARA

Université Alassane Ouattara
Doctorant, Département de Lettres Modernes
bafelemory58@yahoo.fr

Résumé

Le proverbe, ce David des textes oraux, exprime la vérité du groupe social. Ce genre littéraire est une parole d'expérience et de sagesse. Notre analyse vise à montrer que le proverbe malinké est un outil moyen de communication, d'éducation et de promotion des valeurs sociales. En explorant les proverbes ivoiriens, notamment malinké au miroir des procédés ethnolinguistique et stylistique, l'étude révèle que ces paroles constituent un impératif de vérité pour établir un raisonnement logique et véridique.

Mots clés : proverbe, impératif, éthique, vérité, société malinké

Abstract

The proverb, this David of oral texts, expresses the social group's truth. This literary genre is a discourse of experience and of wisdom. Our analysis aims at showing that the Malinke proverb is a tool means of communication, education and of promoting social values. In exploring the ivoirien, mainly Malinke proverbs in the light of ethnolinguistic and stylistic processes, the study reveals that these discourses constitute a must-truth to set a logical and truth-worthy reasoning.

Keywords: proverbs, a must, ethics, truth, Malinke society.

Introduction

Le monde négro-africain a toujours été saisi comme un univers de l'oralité. Ainsi, tous les faits et gestes, toutes les pratiques culturelles, coutumières, religieuses et philosophiques résident dans la parole, c'est-à-dire le verbe. Cette caractéristique souligne les richesses de la Civilisation noire construite autour du travail remarquable de mémoire accompli les Ancêtres. Le verbe, qui traduit les puissances vitales, s'inscrivant au centre des rapports sociaux, est une stratégie qui régule efficacement les rapports interhumains dans les sociétés africaines dont les us et coutumes constituent un héritage partagé, assumé et conservé jalousement par l'ensemble du corps social. En Côte d'Ivoire, singulièrement en pays malinké, au cœur de cette pratique quotidienne du verbe, se trouve un merveilleux outil de communication et d'éducation : le proverbe.

Le proverbe, entendu comme le genre le plus noble des genres oraux, est une démonstration sans commentaires qui permet de déterminer, par la logique de son discours, ce que doit être la





conduite sociale. « Pareil à une œuvre d'art, un fragment doit être totalement détaché du monde environnant et clos sur lui-même comme un hérisson », selon le mot de (P. Lacoue-Labarthe et J. L. Nancy, 1979, p. 57), le proverbe est cette fraction lapidaire et laconique qui est de toutes les parties, sert en toute circonstance pour féliciter, rassurer, intimider, consoler, avertir, prévenir... et sert d'instrument à l'établissement de la praxis sociale.

La réflexion sur « l'éthique dans le proverbe malinké : entre principes de raison et impératif de vérité » appelle à réévaluer l'éclat de la vérité nourrie par la sagesse de la logique de ce genre littéraire pour montrer qu'il véhicule un discours ancré dans la rationalité et la quête de la vérité. Alors, en quoi le proverbe malinké peut-il être porteur d'une leçon morale fondée sur la raison et la vérité ? Comment le proverbe transmet-il des valeurs éthiques ? Quels enjeux informent-ils sa pertinence idéologique ?

Il s'agit, dans cette contribution, de montrer que le proverbe malinké définit d'énormes potentialités capables de garantir son existence et montrer comment il constitue un véritable outil d'éducation sociale et de promotion de la vie. Dans cette dynamique, notre analyse définit deux axes majeurs auxquels l'on y ajoute les factures ethnolinguistique et stylistique. Le premier axe examine le fonctionnement du proverbe malinké comme principe de discours raisonné, le deuxième, le marquage impératif de vérité lié à son contexte d'émission, en tant que discours social porteur d'idéologies des communautés génitricées.

1-Le proverbe malinké comme outil de transmission morale

Le proverbe est l'un des éléments de sagesse et de connaissance des valeurs sociales des peuples à travers des générations. Sa présence, dans le discours, est normative parce qu'il sert et soutient le projet discursif. Dans cette perspective, le rôle et le principe énonciatif du proverbe,

/ Jɔri / bɛ / mɔgɔ / mi / seg / nâ / ó / mɔgɔ / sira / koŋá / lɔ̃ / a / jusu / ra /
/ Plaie / est / personne / lui / pied / sur / lui / personne / chemin / chose / connaît
/ son / cœur / dans /

« *Celui qui porte une plaie aux pieds connaît par cœur le Code de la route* », montre qu'il constitue une mise en relief d'arguments, un système énonciatif capable de soutenir un message, une idée ou une vérité. Voilà pourquoi Grize (1982, p. 17) estime qu'« une situation d'argumentation est une situation dans laquelle un sujet A se propose d'intervenir sur le jugement, l'opinion ou le comportement d'un sujet B à l'aide - ou par le moyen - d'un discours ».

C'est pour cette raison que le proverbe malinké est cette catégorie de discours qui se fonde sur l'observation, l'expérience et la réalité des faits, il faut reconnaître qu'il est imprégné de vérités générales pour les besoins du groupe social : la société malinké. Raison pour laquelle, dans l'acte de





communication verbale, le proverbe malinké obéit à une stratégie discursive de haut vol. C'est cette stratégie discursive qui sera maintenant analysée.

1-1-Le discours proverbial : une vérité et une rationalité culturellement construites

La logique du discours proverbial informe l'union du général au particulier. En partant sur cette base, elle vise à donner une raison de persuader, une raison de valider un procès en cours d'élaboration, car « argumenter, c'est donc motiver en prenant ce terme dans les deux sens qu'il recouvre : donner des motifs, des raisons et convaincre les personnes », précisent René et Jean Simonet (1998, p. 16). L'on reconnaît et admet que le proverbe malinké est une évocation du passage de la logique argumentative à la finalité dans une situation verbale d'échange dont l'objectif essentiel de la communication est de convaincre, de persuader, de donner raison à la raison. Et c'est dans cette veine qu'il faut comprendre toute la portée communicationnelle sociale du proverbe malinké. Il plaît d'apprécier, en guise d'illustration, le proverbe suivant :

/ Boro / mi / domini / di / mɔgɔ / tɛ / o / boro / ki /

/Main /qui/ nourriture /donne/ personne / ne / cette / main / mord /

« *On ne mord pas la main qui nous nourrit.* »

Ce proverbe est émis à l'endroit d'une personne qui avait du mal à reconnaître le bien qu'on lui fait. L'émetteur de ce proverbe l'invite donc à faire preuve de reconnaissance et de gratitude devant les énormes services que lui rend son ami. L'idéologie qui sous-tend le propos, dans cette situation de communication, est la nécessité de reconnaître le bienfait.

En analysant, ce propos « *On ne mord pas la main qui nous nourrit* » achève de convaincre de la relation dialogique directe qu'il y a entre les deux instances discursives dans cette situation de communication. Son passage informe un mécanisme déductif propre à la logique naturelle des choses : « *mordre la main qui nous nourrit* » aura pour conséquence l'ingratitude.

Ici, le locuteur malinké exprime une norme indicative à un interlocuteur, il lance un avertissement après un constat. Dans cette dynamique, le proverbe fonctionne sur la base du raisonnement du langage pour déduire une norme, une valeur, une vérité qui achève le débat et sert d'instrument de liaison pour valider le procès. En guise d'illustration, apprécions l'énoncé suivant :

/ Ni / I / bafɛ / ka / muso / furu / i / bɛ / a / bamuso / le / fɛrɛ /

/ Si / tu / veux / que / femme / marier / tu / vas /sa / mère / elle / regarder /

« *Si tu veux marier une femme, observe sa mère.* »

La signification de ce proverbe est construite sur deux images : celle de tout homme qui aspire au mariage soldé par la présence du pronom personnel de la deuxième personne «*Tu*» et «*la femme*», produit une relation de cause à effet : «*Si tu veux marier une femme...*», «*...observe sa mère* ». Ce





proverbe est souvent employé par méfiance à l'endroit de la femme que les hommes trouvent difficile à canaliser. Il (Le proverbe) montre que sa politesse, sa douceur est la résultante de l'harmonie entre sa mère et son père. Donc l'attitude de la femme à marier est tributaire du rapport conjugal entre le père et la mère.

La fonction discursive et argumentative de cet énoncé proverbial malinké achève de montrer qu'il fonctionne sur la base du principe de la deuxième personne «Tu» à valeur universelle, parce que renvoyant à tout homme qui aspire à se marier. Elle informe sur une demande d'action formée dans un discours qui fonctionne sur le principe du postulat. Cette relation de cause à effet s'établit, en effet, pour les besoins de la communication qui soutient le proverbe. Cela confirme l'idée que «les proverbes [...] vraisemblables et non vrais donnent donc bien lieu à ce qu'Aristote entendait par enthymème» (S. Fournet, 2005, p. 41).

Ce proverbe de constatation et de conseil :

/ Ni / I / bafé / ka / muso / furu / i / bÉ / a / bamuso / le / fÉrÉ /
 / Si / tu / veux / que / femme / marier / tu / vas / sa / mère / elle / regarder /
 « Si tu veux marier une femme, observe sa mère »

est une invitation au discernement, à la lucidité et à la clairvoyance. La charge logique de ce propos invite à saisir les comportements explicites de bonne conduite connus et acceptés de tous pour un épanouissement dans la vie conjugale. L'émetteur du proverbe *supra* appelle à s'approprier ce principe de vérité populaire considérée comme une philosophie existentielle de la vie.

Le proverbe malinké, dans ce processus de communication, permet de déterminer ce que doit être ou pourraient être la conduite sociale des hommes devant les différentes circonstances de la vie et, ce, grâce au principe du postulat qui est le mode de raisonnement par excellence :

/ Ó / ti / a / ŋi / firi / kɔ kɔ / kosɔ /
 / On / ne / ses / dents / jette / faim / à cause de /
 « On ne jette pas ses dents à cause de la famine »

prône la lucidité en toute circonstance. L'homme doit faire preuve de résilience, de patience, car la faim n'est que passagère. Si l'on « jette ses dents » pendant cette période, on risque de ne pouvoir se nourrir en période d'abondance et de prospérité. Cette idée de clairvoyance contenue de ce proverbe est soutenue par cet autre énoncé qui stipule que

/ Mɔgɔ / mi / daga / bÉ / a / kuná / oti / mɔgɔwÉrÉ / bó / ni / sene / ye /
 / Personne / qui / canari / est / sa / tête / ne pas / autre personne / lapider / caillou / avec /
 « Celui qui porte le canari sur sa tête, ne doit pas jeter des pierres à autrui. »





Ce proverbe enseigne la prudence, au risque de ne pas voir son canari détruit par les pierres qu'autrui pourrait lui lancer, en retour. On remarque clairement que ce proverbe malinké a la capacité, dans cette situation de communication, de donner du poids et une assurance au discours de l'émetteur qui entend donner une norme de conduite. Rodegem (1986, p.121) qui est de cet avis précise que «La parémie s'intègre, en effet, dans le processus global de communication...Un émetteur en contact avec un destinataire, lui adresse un message d'un type social, conventionnellement codé et se réfère à un contexte».

Après le caractère discursif du proverbe, on peut aussi dire qu'il sert de miroir pour la société.

1-2- Le proverbe malinké comme reflet des représentations sociales

Le proverbe, selon Pineaux (1973, p. 6), est, donc, « une formule nettement frappée, de forme généralement métaphorique, par laquelle la sagesse populaire exprime son expérience de la vie ». Et à M. Kane (1983, p. 40) d'ajouter que « cette vérité est enfermée dans une moule dont les éléments relèvent de la réalité la plus quotidienne ». Le proverbe malinké obéit donc à des circonstances d'énonciation diverses qui font qu'il constitue un discours de la raison. Il est émis à l'effet de servir la logique et l'argumentation de celui qui l'emploie.

Mode de communication le plus prisé dans l'univers traditionnel malinké, le proverbe, genre illustre des textes oraux, véhicule la vision du monde, son mode de pensée ainsi que les représentations sociales et culturelles qui s'imposent. Voilà pourquoi Jacques Chevrier (2005, p. 346) soutient que «si le proverbe ne peut être étudié comme un fait linguistique isolé, c'est parce qu'il est par définition une parole «ouverte», c'est-à-dire une parole qui recouvre une multitude de situations auxquelles elle est susceptible de s'appliquer ».

L'énoncé proverbial n'acquiert sa valeur sémantique qu'à l'intérieur d'un discours déterminé entendu comme principes de raison et selon l'intention de l'énonciateur en quête d'impératif de vérité, et son ancrage dans une culture (la culture malinké) avec laquelle il entretient une relation étroite. Le proverbe malinké est cet ingrédient essentiel de la culture ivoirienne, voire malinké. Il est comme cette arête vive de la pensée que l'Ivoirien ou le Malinké inscrit dans son discours pour persuader de la validité de son procès, dans une situation de communication. Pour preuve apprécions cet exemple :

/ Lide / bɛ / mɔgɔ / jugu / la / ki / a / nu / kɔnɔ /

/ Abeille / va / personne / mauvaise / le / mordre / son / nez / intérieur /

« L'abeille pique l'imbécile dans ses narines. »

Il s'agit, ici, d'un constat que le locuteur fait sur la condition humaine, notamment sur la conduite de l'Homme imprudent et sot. Ce proverbe définit une norme préventive ou prescriptive





dans le comportement de l'interlocuteur en termes de conseil, de mesure. Dans ses dimensions démonstrative, pragmatique et logique, ce proverbe invite l'Homme à agir avec beaucoup de précautions, sinon le danger frappera à notre porte. Il enseigne que la résignation constitue, bien des cas, une norme à admettre. De ce point de vue, le proverbe malinké est la représentation explicite des règles de conduite admises au sein du corps social, car le proverbe est, « [...] en toute langue, une phrase pleine de sagesse et de poids qui invite à l'adhésion » (Meschonic, 1976, repris par I. Tamba, 2000, p. 112).

Le proverbe est, donc, le porteur des représentations de l'univers géniteurs, des images et des modèles mentaux plus ou moins complexes des individus qui participent à sa production pour rendre compte de l'imaginaire collectif des hommes : la société malinké. Diarra (2002, p. 12), du même avis, définit le proverbe comme une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse pratique et populaire commun à tout groupe social :

/ Ni / i / ka / sira / jugu / ta / a / tcho / labá / ita / lu / kofé /

/ Si / tu / as / chemin / mauvais / pris / ses / restes / termine / chez / cour / derrière /

« Si tu traces un mauvais chemin, il s'achèvera à la cour arrière. »

Ici, le « *chemin* » représente la mauvaise décision ou les mauvais actes dont on payera les conséquences un jour. Cet énoncé est adressé à toute personne qui refuse d'apporter son aide aux autres. Et l'invite à comprendre que le malheur n'arrive pas qu'aux autres, comme pour l'exhorter à œuvrer pour le bien-être social. Voilà pourquoi Anscombe (2000, p. 11), précise qu'« évoquer un proverbe, c'est faire entendre la voie de la "sagesse des nations", "la sagesse populaire, etc. un ON-locuteur».

Au regard de ses conseils, l'on retient que le proverbe informe un impératif de vérité. Il transmet encore des valeurs idéologiques qu'il faut étayer.

2-Le proverbe malinké : une simplification idéologique

La communication est l'objectif et le fruit de la pratique proverbiale comme le confirme Zesseu (2011, p. 37) : « De par sa nature, le proverbe est donc un matériau de communication à l'aide duquel les personnages expriment un message explicite pour faire entendre ou laisser entendre une pensée implicite. » Dans cette perspective, le proverbe est un produit d'ensemble ou du groupe social.

Chez tous les peuples du monde, toute communication parémiologique répond à un besoin, à un objectif qui informe une vérité évidente à examiner.





2-1- Le proverbe malinké : une apparence de logique et effet d'évidence

Si dans son acception la plus élargie, la logique est l'argument ou le raisonnement construit selon certaines règles par lesquelles on obtient méthodiquement un résultat, une conséquence d'une ou de deux propositions, dans la présente étude qui porte sur le proverbe malinké, elle est un indice et une preuve qui sert à affirmer ou à nier un fait. Un proverbe est employé dans l'optique de servir de projet argumentatif.

La logique du discours proverbial est l'acte qui consiste à détourner ou à encourager quelqu'un de l'exécution d'une tâche ou d'une résolution. Dans l'univers des énoncés proverbiaux malinké, ce caractère logique du discours apparaît à travers l'emploi persuasif ou dissuasif de l'énoncé qui donne caution à accomplir ou non une action. Il plaie d'apprécier le proverbe suivant :

/ Je / mi / ba / kelekele / wole / bá / ka / daga / fa /
/Eau / qui / tombe / une à une / c'est ça / fini / pour / canari / rempli /
« *L'eau qui tombe de goûte à goûte finit par remplir le canari.* »

Cet énoncé informe que le bonheur se trouve au bout de l'effort. La vie est un perpétuel combat. Ce combat se gagne au prix du sacrifice personnel consenti. Il est bon de persévérer dans la quête du bonheur. Dans une telle locution proverbiale, la logique du projet argumentatif consiste à galvaniser le destinataire qui se lasse devant les difficultés de la vie : la persévérance permet à l'homme d'atteindre toujours ses objectifs.

Un autre proverbe comme, « *L'eau qui tombe de goûte à goûte finit par remplir le canari* », dans sa signification, traduit l'idée de détermination et du jusqu'aboutisme. Plus exactement, il proscrit le découragement et promeut la confiance en soi et la détermination. Le proverbe est donc cette entité phrastique laconique allouée « d'un contenu sentencieux » et sa valeur prescriptive dont la charpente est « l'expression d'une vérité générale » est tablée sur l'expérience. Voilà pourquoi, malgré son ancienneté, il se transmet toujours de « génération à génération », avec un lexique spécial, pour servir de puissant outil de communication. Le proverbe,

/Ni / ñáde / bɛ / k o m o r a / n u / t i / j u s u d i a /
/ Si / l'œil / est entrain / pleure / nez / ne / content /
« *Quand l'œil pleure, le nez ne se réjouit pas* »,

intervient dans une situation de communication où Ouattara Bassiriman ayant été battu par son père, pour n'avoir pas fait ses exercices que son maître de maison lui a donné, son frère aîné, Ouattara Kassim, se mit à se moquer de lui. C'est alors que leur mère lui lance le propos « *Quand l'œil pleure, le nez ne se réjouit pas* », comme pour lui signifier qu'il pourrait s'agir de lui la prochaine fois. Il n'a donc pas intérêt à se moquer de son cadet. En prenant pour projet argumentatif ce proverbe,





l'émettrice, par le truchement des procédés imagiers et anaphoriques (« l'œil » « le nez »), invite son interlocuteur (Ouattara Kassim) à renoncer à la moquerie parce qu'il pourrait s'agir de lui une autre fois. Elle l'invite donc à faire preuve de compassion envers son frère. C'est en cela que, parlant des proverbes dans son article intitulé «Proverbes et formes proverbiales: valeur évidentielle et argumentative», J. C. Enscombe (1994, p. 95), affirme que «les proverbes, marqueurs de leur propre provenance, ne sont en fait pas destinés à fournir de l'information par eux-mêmes, mais à servir de cadre et de garant à un raisonnement développé dans d'autres énoncés», car « Un proverbe est une parole concise qui, insérée dans une déclaration d'application générale, dissuade ou persuade quelqu'un de faire quelque chose.» (Hermogènes, cité par Whiting, 1994).

L'on retiendra que le proverbe permet d'énoncer une vérité. Ensuite, il sert de sagesse populaire et de critique sociale qu'il faut étudier.

2-2- Le proverbe malinké : entre sagesse populaire et pensée critique

Le Dictionnaire *Le Petit Robert* définit la sagesse comme la qualité de quelqu'un qui fait preuve d'un jugement droit, sûr, averti dans ses décisions, ses actions. Et selon l'Ancien Testament, « elle est un esprit de bienveillant et elle ne laissera pas impuni celui dont les lèvres médissent, puisque Dieu est le témoin de ses reins, scrute son cœur selon la vérité et se tient à l'écoute de sa langue. »¹ En effet, se dit donc sage, celui qui se montre non seulement obéissant, docile, mais adopte un comportement tranquille. Elle est aussi le caractère de ce qui demeure traditionnel, classique, éloigné des audaces ou des outrances.

Dans le proverbe malinké, la sagesse apparait comme le caractère de ce qui demeure traditionnel, classique, éloigné des audaces ou des outrances. Voilà pourquoi dans le proverbe malinké, résonne une portée éthique, nourrie par la sagesse populaire et la pensée critique. Cette réalité qui invite à la mesure, à la prudence transparait dans le proverbe comme fondation de la vérité qu'il véhicule. Le proverbe malinké,

/ W ó / ti / S i s & dén / tie / j e / ra /
/ On / ne / poussin / envoyer / eau / dans /
« On n'envoie pas le poussin dans l'eau »,

est illustratif, à cet effet. Il est émis à l'endroit d'un homme qui, violant les jeunes filles, est arrêté, jugé, condamné et mis en prison pour femme. Des instants plus tard, on apprend à la télévision qu'il a violé une détenue. C'est alors que le vieux Kadjo lance ce proverbe « on n'envoie pas le poussin dans l'eau » pour montrer l'erreur de décision de la part de la justice.

¹ La Bible TOB du Livre de l'Ancien Testament, « La Destinée humaine selon Dieu », p. 1282.





L'émetteur de cet énoncé proverbial, par le jeu de la métaphore et de l'image, « *le poussin* » et « *l'eau* » renforcé par la négation « *n'envoie pas...* », exhorte à plus de lucidité dans les prises de décision. Le processus argumentatif achève de convaincre sur la portée persuasive de cet énoncé proverbial malinké. Un autre proverbe, à savoir :

/ Ni / ta / a f ℰ / w a s i J é / b ℰ / w ó j ó / i / n u / ka / a / ti / na /

/ Si / tu / ne veux /sueur/ va/ coule/ ton /nez / sur / elle / ne / pas / maga /i / da / ra / Touche /ta / bouche / sur /

« *Si tu ne veux pas que la sueur coule sur ton nez, elle n'atteindra pas ta bouche* »,

s'inscrit aussi dans une visée de logique et de critique sociale. Il est adressé à un jeune homme qui désire devenir médecin, alors qu'il refuse de poursuivre les études. Pour le ramener à la raison, son père lui lance ce propos. La condition pour réaliser son rêve est de reprendre ses études, d'où la conjonction : « *si...* » qui induit la possibilité de réalisation du rêve.

Ce proverbe projette cette réalité sur la scène sociale de tous les jours en invitant l'individu à l'effort personnel même s'il peut compter sur le soutien des autres. Il exhorte tout un chacun à l'effort personnel et fustige, par la même occasion, la facilité et la passivité. La force argumentative et persuasive d'un tel énoncé réside dans l'emploi de la condition « *si...* » qui est une injonction et une exhortation par laquelle obligation est faite à l'allocataire de se réveiller et d'obéir. Il lui revient d'être un artisan de son propre bonheur. C'est une réalité qui donne force à l'énoncé proverbial français qui stipule : « *Aide-toi et le Ciel t'aidera.* ».

Les proverbes malinké, comme constaté plus haut, constituent une force argumentative dans les situations de communication comme le soutient si bien Firmin Rodegem (op. cit., p. 124-125) lorsqu'il précise : « *Le proverbe est un argument d'autorité. C'est la norme qui fonde ce genre d'argument et se situe au niveau de l'implicite, du non-dit* ».

Conclusion

À la lumière de l'analyse qui vient d'être faite, l'on ne peut qu'admettre qu'hier comme aujourd'hui, le proverbe joue un rôle pédagogique de première importance dans l'éducation pédagogique des citoyens africains, voire ivoiriens. À travers l'analyse faite du proverbe malinké, nous avons fait un voyage dans l'univers ivoirien qui a favorisé la découverte et la compréhension du monde malinké. L'objectif fondamental de la présente analyse est d'appréhender le Malinké dans sa globalité, pour mieux connaître et comprendre ce peuple à travers ses proverbes. Ainsi, l'interprétation du proverbe malinké montre un symbolisme inhérent à une inspiration cosmique. Par conséquent, le proverbe malinké est une expression de sagesse populaire et un impératif de vérité d'expérience qui permet de communiquer. Il engage l'individu sur la voie de la sagesse et de la





philosophie propre à l'univers malinké. En somme, le traitement littéraire de cette pédagogie ancestrale procède d'une image anthropologique qui signale de la singularité et de la diversité du peuple malinké de Côte d'Ivoire.

ANNEXES

1- / Boro / mi / domini / di / mɔgɔ / tɛ / o / boro / ki /
/ Main / qui / nourriture / donne / personne / ne / cette / main / mord /
« On ne mord pas la main qui nous nourrit. »

2- / Ni / I / bafɛ / ka / muso / furu / i / bɛ / a / bamuso / le / fɛrɛ /
/ Si / tu / veux / que / femme / marier / tu / vas / sa / mère / elle / regarder /
« Si tu veux marier une femme, observe sa mère. »

3- / Ó / ti / a / ŋi / firi / kɔkɔ / kosɔ /
/ On / ne / ses / dents / jette / faim / à cause de /
« On ne jette pas ses dents à cause de la famine. »

4- / Mɔgɔ / mi / daga / bɛ / a / kuná / oti / mɔgɔwɛrɛ / bó / ni /
Personne / qui / canari / est / sa / tête / ne pas / autre personne / lapider / avec / sene / ye / caillou /
avec /
« Celui qui porte le canari sur sa tête, ne doit pas jeter des pierres à autrui. »

5- / Lide / bɛ / mɔgɔ / jugu / la / ki / a / nu / kɔnɔ /
/ Abeille / va / personne / mauvaise / le / mordre / son / nez / intérieur /
« L'abeille pique l'imbécile dans ses narines. »

6- / Ni / i / ka / sira / jugu / ta / a / tɔhɔ / labá / ita / lu /
/ Si / tu / as / chemin / mauvais / pris / ses / restes / termine / chez / cour // kɔfɛ / derrière /
« Si tu traces un mauvais chemin, il s'achèvera à la cour arrière. »

7- / Je / mi / ba / kelekele / wole / bá / ka / daga / fa /
/ Eau / qui / tombe / une à une / c'est ça / fini / pour / canari / rempli /
« L'eau qui tombe de goûte à goûte finit par remplir le canari. »

8- / Ni / ŋáde / bɛ / k o m o r a / n u / t i / j u s u d i a /
/ Si / l'œil / est entrain / pleure / nez / ne / content /
« Quand l'œil pleure, le nez ne se réjouit pas. »

9- / W ó / ti / S i s ɛ / dén / tie / j e / ra /
/ On / ne / poussin / envoie / eau / dans /
« On n'envoie pas le poussin dans l'eau. »

10- / Ni / ta / a / fɛ / w a s i J é / b ɛ / w ó j ó / i / n u / ka / a / ti / na / maga
/ Si / tu / ne / veux / sueur / va / coule / ton / nez / sur / elle / ne / pas /
Touche / ta / bouche / sur /
« Si tu ne veux pas que la sueur coule sur ton nez, elle n'atteindra pas ta bouche. »





11- /Jjɔri / bɛ / mɔgɔ / mi / seg / ná / ó / mɔgɔ / sira / koŋá / lɔ̃ / a / jusu / ra /
/ Plaie / est / personne / lui / pied / sur / lui / personne / chemin / chose / connaît / son / cœur /
dans /

« Celui qui porte une plaie au pied, connaît par cœur le Code de la route. »

Références bibliographiques

- ANSCOMBRE Jean-Claude, 1994, « Proverbes et formes proverbiales: valeur évidentielle et argumentative », in *Revue trimestrielle Langue française n° 102*, pp. 95-107.
- ANSCOMBRE Jean Claude, 2000, « Parole proverbiale et structure métrique », *Revue Langage*, n° 139, pp. 6-26.
- DIARRA Pierre, 2002, *Proverbe et philosophie, Essai sur la Pensée des Bwa du Mali*, Paris, Karthala.
- DUMESTRE G., RETORD G.L.A., 1981, *KÓ dĭ ? cours de dioula*, Abidjan-Dakar-Lome Les Nouvelles Éditions Africaines.
- FOURNET Fayard Sonia, 2005, «Le processus argumentatif révélé par le proverbe», in *Revue Travaux de Linguistiques*, 2005/2, n°51, pp. 10-39.
- GRISE Jean-Blaise, 1982, *De la logique à l'argumentation*, Genève et Paris, Droz.
- JACQUES Chevrier, 2005, *Le Lecteur d'Afriques*, Paris, Honoré Champion, Bibliothèque de Littérature Générale et comparée n° 57.
- JACQUES Pineaux, 1973, *Proverbes et Dictons Français, Que sais-je ? N° 706*, Paris, PUF.
- KANE Mohamadou, 1983, *Roman africain et Tradition*, Paris, Nouvelles Éditions Africaines.
- KOUADIO Yao Jérôme, 2006, *Les Proverbes baoulé (Côte d'Ivoire): Types, fonctions et actualités*, 2^{ème} édition revue et corrigée, Abidjan, Les Éditions DAGEKOF.
- LACOUE-LABARTHE Philippe et JEAN-LUC Nancy, 1979, *L'Absolu littéraire, Théorie de la littérature du romantisme allemand*, Paris, Seuil.
- PIRELMAN Chaïm, 1988, *L'Empire rhétorique*, Librairie philosophique, J. Vrin.
- RODEGEM Firmin, 1986, «La parole proverbiale» dans *Richesse du proverbe*, vol.1 Études réunies par S. Suard et Cl. Buridan, P.U.L., pp. 162-275.
- SIMONET Jean et SIMONET René, 1998, *Savoir argumenter : Du dialogue au débat*, Nouvelle présentation, deuxième tirage 2001, Paris, Édition d'Organisation.
- TAMBA Irène, 2000, «Formules et dire proverbial» in *Revue Langage*, n°139. pp. 110-118.





WHITING William, 1994, «The Nature of the Proverb» When Evensong and Morrowsong Accord: Three Essays on the Proverb. Harris, J. et W. Mieder (dirs.), Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press. Publié pour la première fois dans Harvard University Studies and Notes in Philology and Literature 14 (1932): pp. 273-307.

ZESSEU Claude Tankwa, 2011, *Le Discours proverbial chez Ahmadou Kourouma*, Thèse de doctorat en philosophie, Département de français, Université de Toronto.

